



Gagnez en compétitivité
avec le programme
« Industrie du Futur »
Hauts-de-France

**Des expertises et des réseaux pour accompagner
et financer vos projets d'investissements**

La Région Hauts-de-France déploie son programme
« Industrie du Futur » pour vous permettre d'entrer
dans une démarche d'amélioration durable
de votre performance industrielle.

Programme piloté par



En collaboration avec



Un programme d'accompagnement

Ce programme a pour but de vous aider dans la modernisation de votre entreprise en compétitivité et de répondre toujours plus vite aux besoins de vos clients.

Ré-inventez votre entreprise !



VOS MARCHÉS ÉVOLUENT : FAITES ÉVOLUER VOS PROCESS !

Les besoins et attentes de vos clients évoluent : réinventez vos processus avec de nouveaux outils de production adaptés à votre activité (robotique, cobotique, logiciels plus performants...)



INTÉGREZ LES NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR GAGNER EN PRODUCTIVITÉ

Rendez votre offre plus compétitive avec des technologies modernes et adaptées à votre process : digitalisation de vos services pour plus de réactivité, machines connectées pour suivre en temps réel votre production (ERP, MES...)



OPTIMISEZ LES SAVOIR-FAIRE DE VOS SALARIÉS

Misez sur les talents de vos salariés et rendez-les acteurs de votre entreprise grâce aux nouvelles technologies : systèmes d'informations participatifs et plus fluides, cobotique, formation...



RÉDUISEZ VOS FACTURES EN AGISSANT SUR LES MATÉRIAUX ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE !

Optimisez vos processus de fabrication pour gagner en efficacité énergétique et réduire vos factures. Imaginez de nouveaux modes d'approvisionnement, creusez la piste de l'éco-conception...

ent des PME et PMI régionales

de votre organisation industrielle afin de gagner en productivité,
vos clients.

Un programme en 3 étapes :

UN DIAGNOSTIC D'UNE DURÉE MAXIMUM DE 10 JOURS POUR DÉVELOPPER VOTRE PROJET ET VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS CHOIX D'INVESTISSEMENT.

Vous avez un projet d'investissements qui concerne l'évolution des process de production de votre entreprise, vous serez accompagné par un consultant qui vous aidera à préciser ou confirmer votre projet et vous apportera une expertise sur des choix technologiques en lien avec les besoins et les spécificités de votre entreprise (sa stratégie, son marché, son organisation, l'outil de production existant, les compétences des salariés...).

Vous définissez avec le consultant un plan d'actions vous permettant de projeter le développement de votre entreprise sur le court, moyen et long terme.



DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

Identifier les fondamentaux actuels et futurs que votre entreprise doit maîtriser



PLAN D' ACTIONS ET INVESTISSEMENTS

Définition de votre plan d'actions et d'investissements à venir



ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluation et suivi par un professionnel membre du réseau

Le diagnostic est financé par la Région Hauts-de-France à hauteur de 80 % du coût de la prestation, soit 2000 euros maximum à charge pour l'entreprise, pour 10 jours d'accompagnement.